

Relevé de décisions du Conseil d'administration Réuni en formation plénière le 2 juin 2017

1. Vie de l'Etablissement

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 26 membres présents ou représentés, le procès-verbal de la séance du 31 mars 2017.

1.3 Approbation des statuts de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Paris-Est Créteil (ESIPE)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 26 membres présents ou représentés, les statuts de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Paris-Est Créteil (ESIPE).

2. Questions financières

2.1 Approbation de la tarification de diplômes d'université

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, par deux abstentions et 24 votes « pour », les annexes financières de DU, DIU et CU.

2.2 Approbation du budget rectificatif pour 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 26 membres présents ou représentés, le budget rectificatif pour 2017.

3. Attribution d'une aide exceptionnelle de 1 000 euros à la famille d'un étudiant décédé

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité des 26 membres présents ou représentés, l'attribution d'une aide exceptionnelle de 1 000 euros à la famille d'un étudiant de l'UPEC décédé.

4. Information sur les contrats et conventions approuvés par le Président au nom de l'Université

Le Conseil d'administration a été informé, à 25 membres présents ou représentés, des contrats et conventions approuvés par le Président au nom de l'Université.

Le Vice-Président du Conseil
d'administration



Frédéric GERVAIS

Le Président



Olivier MONTAGNE